

La marque UPEC est représentée par le logo suivant :



UPEC
— CSTB —

La marque UPEC peut être imprimée :

En noir



UPEC
— CSTB —

En réserve blanche



UPEC
— CSTB —

En bleu

Impression en ton direct :
Pantone Reflex blue



UPEC
— CSTB —

Impression en quadri

Cyan = 100% - Magenta = 60% - Jaune = 0% - Noir = 10%



UPEC
— CSTB —

Autres couleurs

La marque peut être imprimée dans une autre couleur, selon les exigences particulières liées à l'application concernée.

Largeur minimum

La largeur minimum du logo est de 15 mm, sous réserve d'une bonne lisibilité suivant la technique d'impression.



15 mm

Le logo UPEC peut être décliné avec une option * :

Exemple : option acoustique



UPEC·A+
— CSTB —



UPEC·A++
— CSTB —

* sous réserve que le titulaire de la marque UPEC ait obtenu l'option

Progressivement, les logos   et  seront remplacés par le logo 

Le délai de transition sera défini par les comités des applications concernées.

Règles d'utilisation pour les applications associées :

Le logo UPEC peut être utilisé en association avec le logo d'une autre marque collective de certification dont le CSTB est organisme certificateur * :

Exemple : association du logo UPEC avec le logo NF



* sous réserve que le titulaire soit certifié pour les deux marques

Ces logos doivent assurer l'identification de tout produit certifié UPEC.
Le titulaire doit faire usage du logos UPEC uniquement pour distinguer les produits certifiés
et ceci sans qu'il existe un quelconque risque de confusion.

Merci de respecter la présente charte graphique.

© Toute reproduction, même partielle, reste interdite:

Pour toute information, vous pouvez contacter la Direction Technique à l'adresse suivante : certification@cstb.fr

SIÈGE SOCIAL

84, AVENUE JEAN JAURÉS | CHAMPS-SUR-MARNE | 77447 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2 | FRANCE
TEL. +33 (0)1 64 68 82 82 | FAX +33 (0)1 60 05 70 37 | www.cstb.fr

CSTB
le futur en construction